



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>38606</b>	De <b>M. Pierre Henriet</b> ( La République en Marche - Vendée )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et alimentation		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > bois et forêts	<b>Tête d'analyse</b> > Forêt française - Gestion responsable face au changement climatique	<b>Analyse</b> > Forêt française - Gestion responsable face au changement climatique.
Question publiée au JO le : <b>04/05/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Pierre Henriet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation au sujet de l'avenir de la forêt française face au changement climatique. Le Conseil économique, social et environnemental vient de publier un rapport pour une sylviculture durable dans lequel il propose des actions concrètes basées sur l'expérience des acteurs du secteur forêt-bois. Ces acteurs sont pleinement conscients des enjeux que ce secteur représente pour répondre au changement climatique en matière de biodiversité, de captation du carbone et de réserve en eau. C'est la raison pour laquelle il lui demande de lui préciser les mesures qu'il entend prendre afin de soutenir le secteur forêt-bois, de l'accompagner dans les évolutions nécessaires et de valoriser sa gestion responsable par les propriétaires forestiers.